

## COMPTE RENDU

### CONSEIL MUNICIPAL DU 05 MAI 2022

#### Présents :

Anthony BERCEAU

Christelle LAVALLEY

Christophe DUPONT

Laurent MONTÉLÉON

Angélique OSMONT

Béatrice AILLET

Charlotte AVOINE

Emilie BARREZ

Gilbert MONTAIGNE

Karine BEAUSSIEUX

Nathalie LENEVEU

Tommy HERY

Yves LECORDIER

#### Absents avec Pouvoirs :

Marc CHAUVET donne son pouvoir à Anthony BERCEAU

Michel GRANGER donne son pouvoir à Gilbert MONTAIGNE

#### Absents :

Elodie MALLET

Olivier GUERARD

Yohan PESQUEREL

Pierre THOMAS

**Secrétaire de Séance : Nathalie Leneveu**

**Rédaction : Elodie Gérard**

**Quorum atteint** avec 13 membres élus présents en début de séance à 20h35

**Présence des journalistes**

#### ORDRE DU JOUR :

- 1) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 12 avril 2022
- 2) Participation financière à la réalisation du schéma directeur et du zonage des eaux pluviales de la commune.
- 3) Participation financière pour le repas des anciens
- 4) Adhésion Bayeux intercom au SDEC Energie
- 5) Tarification pour les chiens en divagation
- 6) Cérémonie du 8 mai
- 7) Avancement des projets
- 8) Questions diverses
- 9) Huis clos

## **Article 1: Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 12 avril 2022**

## **Article 2 : Participation financière à la réalisation du schéma directeur et du zonage des eaux pluviales de la commune.**

L'Intercom a décidé de réaliser un diagnostic et un schéma directeur des eaux usées et pluviales.

Comme la gestion des eaux pluviales relève de la compétence des communes, il est convenu que l'Intercom pilote l'opération, règle les factures et demande les subventions à l'Agence de l'Eau. Les communes devront régler le reste à charge concernant les eaux pluviales.

Coût total de l'opération : 706 450 € HT

Subventions à hauteur de 80 %

**Reste à charge pour Balleroy-sur-Drôme : 3 330.40 € à régler en 2023**

M. Montaigne demande le détail du coût total de cette opération, l'intercom sera interrogé à ce sujet.

**Le conseil autorise le maire à signer la convention avec Isigny Omaha Intercom et accepte de prévoir la somme de 3 330.40 € au budget (Vote: Pour:8/15 ; Abstention : 7/15)**

## **Article 3 : Repas des Anciens : participation financière**

Les conjoints n'ayant pas atteint l'âge de 65 ans peuvent participer au repas, moyennant une participation financière de 25 € à régler à la commune.

**Le conseil municipal accepte, à l'unanimité cette participation financière et autorise le maire à encaisser les chèques sur la régie de la commune (Vote : 13/15 ; Abstention : 2/15)**

Pour rappel, le repas des anciens à lieu le dimanche 22 mai à Vaubadon et le mercredi 25 mai à Balleroy. Les habitants étant dans l'impossibilité de se déplacer, pour raison de santé, seront livrés à domicile.

## **Article 4 : Adhésion de Bayeux Intercom au SDEC Energie**

La communauté de communes Bayeux Intercom souhaite adhérer au SDEC pour lui transférer sa compétence éclairage public des zones d'activités économiques.

Le comité syndical du SDEC a approuvé, mais il faut que chaque commune adhérente délibère aussi sur la question.

**Le conseil municipal autorise, à l'unanimité, l'adhésion de Bayeux Intercom au SDEC (Vote:15/15)**

## **Article 5 : Tarification pour les chiens en divagation**

Les agents et élus interviennent régulièrement pour des chiens en divagation sur le domaine public et les entreposent dans le chenil communal le temps de retrouver leur propriétaire.

Face à cette situation, M. le Maire propose aux conseillers l'institution d'une amende forfaitaire qui serait appliquée aux propriétaires de chiens errants pris en charge par la commune.

**Le conseil municipal fixe, à l'unanimité, le montant de cette amende à 50€ en cas de récidive rapprochée.**

## Article 6 : Cérémonie du 8 mai

La cérémonie se déroulera comme suit :

10h dépôt de gerbe à Vaubadon

10h30 messe à l'église de Balleroy

11h30 cérémonie au monument aux morts de Balleroy accompagné des Trompes de chasse

11h50 vin d'honneur à la salle des fêtes de Balleroy

L'an prochain la cérémonie se tiendra à Vaubadon.

## Article 7 : Avancement des projets

**-Structures de jeux** : le terrassier interviendra mercredi 11 mai. Les employés communaux installeront ensuite les jeux.

**-Chemins communaux** : Les employés communaux ont commencé le nettoyage du chemin des Epinettes

**-Fleurissement** : Une réunion s'est tenue dernièrement avec un membre de « Villes et Villages Fleuris » en collaboration avec un employé communal.

Des conseils ont été donnés aux employés communaux afin d'embellir le fleurissement de la commune.

Deux réflexions sont en cours :

- Proposer « une journée citoyenne » aux habitants afin de participer au fleurissement de la commune.
- Proposer un concours de « maisons fleuries »

La municipalité s'inscrit de nouveau cette année au concours « villes et villages fleuris ».

**- Petite Ville de Demain** : L'entreprise Mosaïc viendra rencontrer les élus le 18 mai à 16h afin de visionner les idées proposées par les habitants.

**-Le Petit Biardais** : Il est en cours de réalisation, et dans l'attente de diverses informations.

## Article 8 : Questions diverses

M. Berceau fait lecture du courrier d'un habitant demandant la réalisation de travaux dans son logement.

M. Montéléon fait également lecture du courrier d'un habitant informant que des dégradations de véhicules ont été commises, de nouveau, rue des Forges. D'après l'auteur du courrier, cela serait lié à l'extinction de l'éclairage public. Il est proposé de modifier les horaires d'extinction, passant de 23h-5h à 00h-6h.

Plusieurs plaintes ont été déposées par les habitants concernés.

M. Berceau informe qu'il s'agit de la compétence de la gendarmerie, qui sera de nouveau contactée.

**- Rues des Etangs, Guilbert et des Douves** : Mme Fleuri sera contactée afin d'obtenir le compte-rendu de l'étude du Département.

**-Travaux** : Un nouvel aménagement du bureau d'accueil au rez-de-chaussée est en cours de réflexion. Des plans sont présentés au conseil. Un devis va être réalisé.

**-Titres sécurisés** : plus de 900 titres sécurisés ont été réalisés depuis le début de l'année.

L'État prévoit environ 400 dispositifs de recueil dans toute la France afin de pallier à l'augmentation des demandes.

**-Déchets** : Des déchets sont déposés au pied des containers.

**-Football** : Le nouveau club de football ne sera finalement pas créé.

**-Rue des Douves** : M. Montaigne demande que la rue des Douves soit nettoyée.

**-Sécurité aux abords des écoles** : M. Lecordier interroge le conseil sur le fait que certains jours les employés communaux ne sont pas présents pour faire traverser les enfants aux abords de l'école.

Un rappel sera fait aux employés communaux

**-Anomalies cartes électorales :** Des anomalies ont été relevés sur les cartes électorales principalement au niveau des adresses.

**-Villages de caractères :** Des engagements avaient été pris afin d'obtenir le label « Villages de caractères ». Un retard a été pris en raison des mesures sanitaires. Une prochaine réunion se tiendra en septembre.

**-Découverte au cimetière :** Une habitante de la commune a découvert la tombe d'un homme décédé en captivité à Nuremberg en 1942. Des recherches seront effectuées afin de rajouter cette personne au monument aux morts.

**-Stage cirque :** Un flyer est en cours de réalisation

M. Berceau fait l'allocation ci-dessous en s'adressant aux journalistes.

---

## Allocution

Après plusieurs semaines de silence, je souhaite apporter aujourd'hui la justification des différentes allégations qui ont été publiées sur la demande de M, Dupont Christophe dans vos journaux.

Des publications qui ne m'ont évidemment pas surpris, M. Dupont étant coutumier aux affronts.

J'ai retiré volontairement et en toute connaissance de cause les délégations de M. Dupont, à la suite de différentes menaces de démission en réunion et en séance.

Les menaces constantes, les hauteurs de voix régulières de M. Dupont, à chacun de ses mécontentements ont eu raison de la confiance que je lui porte. Quant à sa capacité à accepter les compromis et à entendre les avis différents du sien. Cette facilité à brandir sa démission à chacune de ses contrariétés n'est selon moi pas une manière de travailler pour l'intérêt général.

D'ailleurs, les publications dans vos journaux sont encore la démonstration de M. Dupont à faire céder la municipalité à ses avis.

J'aspire désormais à un retour au calme au sein de ce conseil et à impulser la sérénité dans le travail collaboratif.

J'espère pouvoir redonner la confiance à l'ensemble des adjoints comme j'ai pu le faire avec mon adjoint aux Finances lors du dernier conseil municipal, pour lequel j'ai dû être absent pour des raisons familiales.

J'informe donc la population de Balleroy-sur-Drôme que j'ai réuni la majorité du conseil municipal dernièrement et j'ai accepté de redonner une partie des délégations à M. Dupont.

Contrairement à ce qui a été indiqué dans vos colonnes, les délégations sont attribuées par le Maire seul et non par les élus du conseil.

Un pas en avant vers une meilleure collaboration, reste à M. Dupont de faire le dernier pas pour que l'on honore, tous ensemble les projets pour lesquels les habitants nous ont élus.

---

Le prochain conseil municipal se tiendra le 02 juin à Balleroy

Fin de séance 22h25